



Problème fin de contract, grosse indemnités de départ

Par **fanny kien**, le **30/09/2009** à **10:09**

Bonjour,

Je suis actuellement en fin de contrat de professionnalisation au sein d'un cabinet dentaire. Je suis également enceinte et en congé maternité (précédé d'une semaine de congé pathologique).

Ma patronne m'a convoqué hier pour que je lui ramène ses affaires (tenues de travail, livres...) et pour donner mon chèque de salaire.

Au cours de l'entretien, elle m'a sortie une pochette où elle a mis toutes les interventions que j'ai eu sur un forum de maman, sur doctissimo. Elle me reproche le fait d'avoir parler du cabinet, alors que je n'ai jamais cité de nom de patients, ni même le sien. Exemple: à une "amie de forum" qui s'était faite refuser l'entrée d'un cabinet à cause de son voile, je lui ai dit que dans notre cabinet on prenait tout le monde, même les cmu. J'ai également donné des conseils sans jamais faire de prescription, et en précisant que j'étais stagiaire. Cela m'est reproché aussi. En sachant que je n'ai jamais été sur internet à partir du cabinet, mais toujours chez moi pendant mon temps libre.

Elle garde la pochette "au cas où".

En un peu plus d'un an et quatre mois de travail, j'ai eu 2 jours de congés, puis trois jours non affilés pour mes enfants malades. J'ai acquis 31 jours de congés, et j'ai actuellement 10 jours en cours. Elle me les devras donc en novembre, fin de mon contrat.

Que peut elle faire contre moi?

Merci d'avance

Par **Tisuisse**, le **30/09/2009** à **13:59**

Bonjour,

La réponse est RIEN car vous n'avez pas utilisé l'ordinateur du cabinet médical à ces fins mais votre ordinateur personnel. Votre pseudo ne révèle ni votre identité ni le lieu où vous travaillez, de plus vous n'avez cité ni le nom du cabinet, ni la ville où il se trouve, ni le nom de vos patron. Vous n'avez donc strictement aucun risque.

Par **fanny kien**, le **30/09/2009** à **15:25**

merci pour votre réponse. Je ne sais pas ce qu'elle cherche en faisant ça.

On verra par la suite